



Congé longue durée et retraite

Par **macha66**, le **25/07/2018 à 13:56**

BONJOUR en conges de longue durée, mon employeur peut il me mettre a la retraite ?merci [smile3]

Par **morobar**, le **25/07/2018 à 18:57**

Bonjour,rnOuirnVoir les conditions ici:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13966>

Par **macha66**, le **25/07/2018 à 21:04**

MERCI MOROBAR mais je n'ai pas l'age de la retraite

Par **Visiteur**, le **25/07/2018 à 21:32**

Bsrnrl'employeur peut mettre d'office à la retraite un salarié qui a au moins 70 ans. En revanche, avant 70 ans, l'employeur peut proposer au salarié de partir à la retraite s'il a atteint l'âge d'ouverture automatique du droit à pension à taux plein. Mais le salarié n'est pas tenu d'accepter.

Par **macha66**, le **26/07/2018 à 08:05**

bonjour , je n'ai pas 70 ANS et je n'ai pas droit a pension a taux plein je suis en congés de longue durée et ma DRH propose une mise en retraite car je vais atteindre l'age limite de ma fonction en a t elle le droit ? MERCI pragma

Par **Visiteur**, le **26/07/2018 à 22:32**

Bizarre en efft. Quel texte évoque-t-elle?
Car je ne peux être affirmatif sans connaître votre statut et qu'elle est la convention dont vous dépendez, le nombre e trimestre que vous avez acquis, votre âge etc...

Par **morobar**, le **27/07/2018 à 09:01**

Cela respire à plein nez un statut de fonctionnariat.
C'est une précision indispensable à l'étude de la situation.

Par **macha66**, le **27/07/2018 à 09:14**

bonjour , fonction publique hospitalière age limite de la fonction 61 ANS ET 2 MOIS EN JUILLET 2019 je viens de demander une prolongation de mon congé de longue durée de 6 MOIS de octobre a avril 2019 mais ma DRH veut me voir en septembre pour faire mon dossier de retraite . MERCI MOROBAR et PRAGMA pour votre aide